

COMPOSITION DE JURY DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE 2025-066

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 13,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du doyen de la faculté de droit,

ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de **LICENCE PROFESSIONNELLE**
Mention : Métiers du notariat

pour la validation de l'année du diplôme de licence professionnelle Métiers du Notariat est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, PRAG, PRCE)
Président ➤ Sylvain BERNARD	MCF
Vice-président ➤ Hélène CLARET	PR
Membres ➤ Olivier HIRTH ➤ Laetitia DUPERRAY	Intervenant professionnel Doctorante

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la faculté de droit sur le site universitaire de Jacob Bellecombette.

Article 3 : Le directeur général des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le doyen de la faculté de droit, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 10 mars 2025

Philippe BRIAND

Par délégation, le doyen,
Motahareh FATHISALOUT BOLLON

Ampliation aux membres du jury d'examens